

## Marie de l'Incarnation et ses pensionnaires amérindiennes (1639-1672) : rencontre des cultures

Claire Goudreau

Volume 17, numéro 1, 1995

Amérindiens  
Amerindians

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1087464ar>  
DOI : <https://doi.org/10.7202/1087464ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association Canadienne d'Ethnologie et de Folklore

ISSN

1481-5974 (imprimé)  
1708-0401 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Goudreau, C. (1995). Marie de l'Incarnation et ses pensionnaires amérindiennes (1639-1672) : rencontre des cultures. *Ethnologies*, 17(1), 125-138. <https://doi.org/10.7202/1087464ar>

Résumé de l'article

L'arrivée des Ursulines françaises à Québec en 1639 marque le début de l'instruction des filles en Amérique du Nord. À la demande des Jésuites, la supérieure-fondatrice Marie de l'Incarnation et ses compagnes viennent convertir à la foi catholique les jeunes Amérindiennes qui leur seront confiées. Par la qualité des sources qui en témoignent, l'expérience vécue par Marie Guyart de l'incarnation auprès de ses pensionnaires amérindiennes au monastère de Québec constitue un riche terrain pour l'étude de l'interaction culturelle entre Européens et Amérindiens au XVII<sup>e</sup> siècle. Cet article traite de la nature des échanges culturels entre les religieuses et leurs pensionnaires amérindiennes au monastère de Québec, et la manière dont ces échanges furent perçus par l'un et l'autre groupe.

# MARIE DE L'INCARNATION ET SES PENSIONNAIRES AMÉRINDIENNES (1639-1672): RENCONTRE DES CULTURES

Claire GOURDEAU  
Département d'histoire  
Université Laval

La production écrite des missionnaires français venus en Amérique du Nord au XVII<sup>e</sup> siècle se révèle fascinante pour l'étude des échanges culturels. On ne compte plus, en effet, les recherches effectuées à partir des récits, des relations ou de la correspondance de ces religieux, dont le but ultime est de convertir les autochtones à la religion catholique et de leur inculquer les notions de la civilisation française.

Du côté des femmes, la recherche est beaucoup moins avancée, car la documentation se fait plus rare. L'ursuline Marie Guyart de l'Incarnation nous a heureusement laissé une correspondance abondante sur sa mission de conversion et d'instruction auprès des filles amérindiennes à Québec entre 1639 et 1672. Pendant les 33 années de sa vie apostolique canadienne, la fondatrice et supérieure du premier couvent d'ursulines en Amérique du Nord entretient un échange épistolaire suivi avec son fils et ses proches, dans lequel elle relate les péripéties de sa mission.

L'étude du processus culturel engendré par l'implantation au Canada d'une institution d'enseignement française et de ses méthodes auprès des autochtones nous permet d'observer la part importante que les ursulines ont jouée dans l'œuvre missionnaire coloniale. Pour Marie de l'Incarnation, comme pour tous les missionnaires de son époque, convertir et civiliser, c'est opérer une prise en charge globale qui concerne autant le corps que l'esprit de l'individu. Il ne s'agit donc pas de s'adapter aux nouvelles clientèles qu'elle vient desservir, mais plutôt d'appliquer une méthode qui a fait ses preuves dans les villes et les campagnes françaises, et qui répond entièrement aux attentes de la Contre-Réforme.

Le présent article vise à démontrer que, dans les faits, cette double mission de conversion et de civilisation des Amérindiennes a revêtu, sous certains angles, l'aspect d'une rencontre culturelle entre deux univers féminins complètement opposés. Même si les résultats de cette rencontre sont difficiles à évaluer et à quantifier, faute de documents autochtones et par suite de l'abandon du projet au XVIII<sup>e</sup> siècle, nous sommes à même d'étudier et d'observer des comportements acculturants, certes, mais qui démontrent aussi une ouverture culturelle face à l'Autre et ce, dans un lieu clos, le monastère des ursulines de Québec.

## Marie Guyart de l'Incarnation: la voie mystique dans l'action

L'institut des ursulines, fondé par Angèle de Merici en Italie en 1535, consiste d'abord en une association de femmes laïques vouées à l'enseignement des masses populaires. Pendant la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, elles se déplacent dans les familles, les écoles paroissiales ou dispensent la bonne parole sur le parvis des églises après la messe. Ce faisant, elles répondent à l'appel des pères du Concile de Trente, qui est de faire reculer l'ignorance, de restaurer et de mettre à la portée de tous une pratique religieuse simple et concise. L'institut séculier est introduit en France en 1572, plus précisément à Avignon, et connaît une expansion remarquable au siècle suivant. Forcées par les évêques de se cloîtrer au début du XVII<sup>e</sup> siècle, les ursulines françaises n'en participent pas moins à l'élan missionnaire inspiré par la Contre-Réforme. En 1700, plus de 320 couvents abritent entre 10 et 12 mille ursulines à travers la France<sup>1</sup>.

La Tourangelle Marie Guyart désire partir en mission depuis qu'elle a lu les premières *Relations* des jésuites en poste au Canada. Née le 28 octobre 1599, elle est d'abord mariée, dès l'âge de 17 ans, à Claude Martin, maître ouvrier en soieries à Tours. Veuve deux ans plus tard et déjà mère d'un petit garçon, elle habite chez son beau-frère pendant une dizaine d'années, afin de s'occuper du commerce de transport de ce dernier et de la maisonnée de sa sœur. Elle entre au couvent de Tours à l'âge de 30 ans et prend le nom de Marie de l'Incarnation. Ce faisant, elle abandonne un fils de 11 ans, geste qu'elle trouvera douloureux toute sa vie durant. Après un noviciat de deux ans, l'ursuline prononce ses vœux le 25 janvier 1633. Six années s'écouleront avant son embarquement pour le Canada.

Pour bien comprendre la motivation profonde qui pousse Marie de l'Incarnation vers le missionnariat, il importe de distinguer les deux grands pôles de sa personnalité: la mystique et la femme d'action. Toute jeune déjà, Marie Guyart a connu plusieurs expériences de songes prophétiques et de visions prémonitoires au cours desquels Jésus-Christ lui-même lui demande de la suivre<sup>2</sup>. Son premier choix se tourne vers les carmélites de Tours, mais ses parents optent pour le mariage. Devenue veuve, elle ne songera pas à se remarier et sentira un appel à la vocation religieuse de plus en plus pressant. En plus d'une vie mystique intense, Marie de l'Incarnation éprouve un grand besoin d'agir pour la conquête des âmes. Dès 1635, elle entreprend de convaincre son directeur spirituel, Dom Raymond de Saint-Bernard, de la laisser partir en Amérique:

- 
1. Elizabeth RAPLEY, *The Dévotes. Women and Church in Seventeenth-Century France*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 1990, p. 48.
  2. Ces expériences mystiques sont relatées en détail dans l'ouvrage de dom Guy Oury, *Ce que croyait Marie de l'Incarnation*, Solesmes/Mame, Abbaye Saint-Pierre, 1972, première partie: «L'itinéraire spirituel», p. 9-58.

j'ay un extrême désir d'aller en Canada [...]. J'aime ardemment toutes ces petites Sauvages, et il me semble que je les porte dans mon cœur. Que je m'estimerois heureuse de leur pouvoir apprendre à aimer Jésus et Marie! Il faut que je vous confesse qu'il y a plus de dix ans que je suis poursuivie du désir de travailler au salut des âmes<sup>3</sup>.

## La fondation canadienne

À l'époque où Marie de l'Incarnation rêve de convertir les jeunes Amérindiennes, la colonie connaît des débuts difficiles. Les effectifs européens se chiffrent, vers 1639, à environ 250 personnes égrenées dans la vallée du Saint-Laurent. Même si les jésuites désirent la venue d'une communauté enseignante féminine, ils ne sont pas prêts à en assumer les frais. Une jeune veuve, Marie-Madeleine Gruel de la Peltrie, accepte d'accompagner les premières religieuses et de consacrer une bonne partie de ses revenus à l'installation de Marie de l'Incarnation dans la colonie et de ses deux compagnes, Marie de la Savonnière de Saint-Joseph et Cécile Richer de Sainte-Croix. L'acte de fondation du couvent de Québec, que madame de la Peltrie fait dresser devant notaire à Paris le 28 mars 1639, stipule que le mandat primordial des religieuses réside dans l'instruction des filles amérindiennes:

[Les ursulines] seront tenues à perpétuité instruire les petites filles sauvages de la nouvelle france en la connoissance de la religion catholique apostholicque et Romaine. Leur apprendre à lire et sy bon leur semble à escrire, leur apprendre aussy le cathéchisme et generalmente tout ce qui est nécessaire de scavoir à une bonne chrestienne vraie et fidelle catholicque, les recevoir audict couvent et Seminaire, leur donner leurs gistes, logement, nourriture, alliment et entretienement<sup>4</sup>.

Afin d'offrir aux Françaises une instruction équivalente à celle dispensée aux garçons par les jésuites depuis 1635, les ursulines les accueilleront également sous leur toit. L'instruction est dispensée gratuitement à toutes. Les Françaises, cependant, défraieront une pension fixée à 120 livres par an. Quant à la pension des Amérindiennes, elle sera prise à même des fondations privées ou des dons. À plusieurs reprises, ce seront les religieuses elles-mêmes qui assumeront les frais de nourriture et de vêtement des petites autochtones.

Aussitôt débarquées, les religieuses entreprennent donc leur mission de conversion et d'instruction auprès des filles. Les premières élèves des ursulines sont des Algonquines et des Montagnaises, dont le mode de vie est nomade. Ces nations vivent de chasse, de pêche et de cueillette, se dispersant en petits groupes pendant l'hiver et se rassemblant aux alentours de Québec pendant l'été, afin

3. Marie de L'INCARNATION (1599-1672), *Correspondance*, dom Guy Oury, édit., Solesmes, Abbaye Saint-Pierre, nouvelle édition de 1971, p. 24, lettre du 20 mars 1635, de Tours, à dom Raymond de S. Bernard, feuillant. Ci-après désignée sous l'abréviation *Corr.*

4. Archives des ursulines de Québec, 1 A 4, 28 mars 1639, pièce 1. Ci-après désignées sous l'abréviation A.U.Q.

d'échanger leurs produits et de réparer leurs outils, canots, raquettes, filets de pêche, etc. Quelques parents, déjà convertis par les missionnaires jésuites ou vivant dans la réduction de Sillery<sup>5</sup>, confient leurs filles aux ursulines pendant les grandes chasses d'hiver et les reprennent au retour, car le nomadisme implique la participation active de chacun des membres de la famille. Marie de l'Incarnation, à cet effet, écrit en 1646:

Notre petit Séminaire a eu cette année de l'emploi aussi bien que les précédentes. Notre grande moisson c'est l'Hiver, que les Sauvages allant à leurs chasses de six mois nous laissent leurs filles pour les instruire. Ce temps nous est précieux, car comme l'Été les enfans ne peuvent quitter leurs mères, ni les mères leurs enfans, et qu'elles se servent d'eux dans leurs champs de bled d'Inde, et à passer [travailler] leurs peaux de Castor, nous n'en avons pas un si grand nombre<sup>6</sup>.

Vers 1650, après la dispersion des Hurons par les Iroquois, les ursulines accueillent au couvent plusieurs petites filles huronnes amenées encore une fois par les missionnaires. Ces nations pratiquent un mode de vie sédentaire et cultivent principalement le tabac, le maïs, les fèves et les courges. Quels que soient leur origine sociale ou linguistique et leur mode de vie, cependant, les petites séminaristes des ursulines sont immergées, dès leur arrivée au couvent, dans un processus éducationnel typiquement français.

### Les Amérindiennes au couvent: une nouvelle vie

Les transformations opérées dans les habitudes de vie des petites autochtones sont de deux ordres: d'une part, les pratiques matérielles et corporelles et, d'autre part, les pratiques idéologiques et rituelles. Dès leur entrée au couvent, on les nettoiera, on les vêtira, on les logera et on les nourrira à l'européenne. Le programme d'enseignement, en plus de l'instruction religieuse, prévoit la lecture, l'écriture, le calcul et la pratique de «mille petites adresses propres à leur sexe», comme tenir une maison, coudre, broder ou même jouer de la viole<sup>7</sup>.

5 . Ce projet, par lequel les jésuites tentent d'assembler Montagnais et Algonquins nomades en un lieu fermé afin de pouvoir les convertir et en faire des cultivateurs sédentaires, est élaboré dès 1634. Les fonds nécessaires à l'entreprise ne seront disponibles cependant qu'en 1637. L'intensification des épidémies et des conflits intertribaux engendre et entretient un climat de crainte qui pousse d'abord les Montagnais et les Algonquins à se réfugier à Sillery, lieu fortifié. La réduction vivote tant bien que mal. Plusieurs facteurs culturels, tels la sédentarisation forcée des nomades, les mesures coercitives employées pour punir les fautifs et le manque d'incitatifs économiques pour remplacer les revenus substantiels que les Amérindiens tiraient de la traite, conduisent le projet des jésuites à sa perte. L'année 1646 marque la fin du défrichement. Alain BEAULIEU, «Réduire et instruire: deux aspects de la politique missionnaire des jésuites face aux Amérindiens nomades (1632-1642)», *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. XVII, n° 1-2, 1987, p. 139-154.

6 . *Corr.*, p. 286, lettre du 10 septembre 1646.

7 . Dominique DESLANDRES, «L'éducation des Amérindiennes d'après la correspondance de Marie Guyart de l'Incarnation», *Studies in Religion/Sciences Religieuses*, vol. 16, n° 1, hiver 1987, p. 99.

• *Les pratiques corporelles*

Les premières pratiques qui bouleversent la vie des petites Amérindiennes au couvent des ursulines sont d'ordre hygiénique et vestimentaire. Après les avoir nettoyées, c'est-à-dire débarrassées de la graisse animale dont les parents enduisent le corps de leurs enfants afin de les protéger contre le soleil, le froid ou les moustiques, les religieuses habillent leurs pensionnaires de vêtements à la mode française. Dans les Annales des ursulines de Québec, on résume ainsi le processus:

Lorsque ces petites sauvagesses que lon nous amenoit toutes grasses et avec un petit haillon sur le corps estoient un peu aprivoisées nous les desgraissons par plusieurs jours car cette graisse avec la crasse tient comme colle sur leur peau puis nous leur donnions du linge blanc et de petites tuniques pour les garantir de la vermine dont elles estoient remplies lors quon nous les amenoit jusques icy<sup>8</sup>.

Comme le mentionne l'annaliste, le vêtement ne répond pas seulement à des impératifs de modestie. Selon les critères hygiéniques français du XVII<sup>e</sup> siècle, il empêche également la vermine d'attaquer le corps. Celui-ci doit donc demeurer entièrement couvert, à l'exception des mains et du visage. Ayant ainsi fait peau neuve, les petites séminaristes de Marie de l'Incarnation sont revêtues de ce que l'on nomme au XVII<sup>e</sup> siècle le linge blanc. Il s'agit d'un sous-vêtement, qui consiste le plus souvent en une longue chemise par-dessus laquelle elles endossent une tunique fermée au cou et qui descend jusqu'aux chevilles.

L'apport français en matière de vêtement va jusqu'au cuir des chaussures, importé de la métropole. On retrouve en effet dans l'inventaire des effets de la communauté la mention suivante: «La valeur d'une peau de vache pour souliers sauvages<sup>9</sup>». De même, les petites filles seront coiffées «à la Française». Mais, que signifie cette expression? Afin de trouver un élément de comparaison, et surtout de comprendre le fossé culturel qui sépare les autochtones des Européens, citons le jésuite Ragueneau, dans la *Relation* de 1657-1658:

En France, les cheveux un petit blond, bien façonnez & bien dégressez, bien gauffrez & bien annelés sont les plus beaux. Les Sauvages les veulent longs, roides, noirs & tout luisans de gresse. Une teste frisée leur est aussi laide qu'elle est belle en France<sup>10</sup>.

Du côté alimentaire, la teneur des menus des pensionnaires n'est pratiquement jamais indiquée par Marie de l'Incarnation. On sait que celle-ci

8. A.U.Q., Annales du monastère, t. 1, p. 5.

9. A.U.Q., Registre des recettes et dépenses de 1672 à 1750, section «Détail des effets restant en cette communauté au dépôt et autres offices de la maison - Contez le douzième de mars de l'an 1673», p. 7.

10. Reuben G. THWAITES, *The Jesuit Relations and Allied Documents*, New York, Pageant Book Company, 1959, vol. XLIV, p. 284. Ci-après désignées sous l'abréviation JR.

cuisine une excellente sagamité pour les adultes amérindiens qui se présentent aux portes du couvent afin de recevoir un enseignement religieux, car, selon les usages autochtones, il serait honteux de renvoyer qui que ce soit sans lui donner à manger. Ce plat — qui constitue un régal pour les Indiens, selon Marie de l'Incarnation — est composé de pruneaux noirs, de pain, de farine de pois ou de blé d'Inde, de suif et de gros lard, «afin que le tout soit bien gras, car c'est ce qu'ils aiment», écrit l'ursuline à son frère Mathieu en 1640<sup>11</sup>. Par ailleurs, les principaux cultigènes dont se nourrissent les ursulines et leurs élèves sont la citrouille, le melon, les prunes, les groseilles vertes et le pimbina, auxquels on ajoute du miel et qui composent les petites douceurs du menu.

Outre les produits indigènes, plusieurs aliments importés de France ou cultivés au pays composent la diète des pensionnaires, car bien des parents français défraient *en nature* le coût total ou partiel de la pension de leur fille. Ainsi, minots de blé de froment ou d'orge, poinçons de blé d'Inde ou de blé «françois», «navos», viande d'original, barriques d'anguilles, saumons, ou «viandes fraîches» sont cités comme mode de paiement au registre des pensionnaires et consignés à l'inventaire des produits utilisés par les religieuses. Les livres des recettes et dépenses de la communauté nous révèlent également qu'elles importent du vin, du vinaigre, des huiles, des viandes et des poissons marinés ou salés, des fruits séchés et des céréales comme le riz et l'orge.

En supposant que les pensionnaires amérindiennes reçoivent à peu près la même alimentation que les Françaises, on peut avancer que plusieurs produits nouveaux sont incorporés à leur diète. Aucune donnée à ce jour ne nous permet, cependant, de connaître la variété et la fréquence de consommation de ces produits par les Amérindiennes. Marie de l'Incarnation nous révèle seulement que ses séminaristes autochtones logent et mangent dans les mêmes locaux que les pensionnaires françaises.

La manière de se loger constitue une autre pratique complètement étrangère au mode de vie amérindien. Comme le rappelle Marie de l'Incarnation, les Algonquins et les Montagnais

n'ont point de maisons de charpente, seulement des cabanes d'escorces soutenue de grosses perches de cèdre, qu'ils démontent lorsqu'ils veulent aller à la chasse dans les grands bois où, généralement, tous vont hiverner; au printemps, ils reviennent en leur lieu<sup>12</sup>.

La première maison occupée par les ursulines et leurs pensionnaires en 1639 est de bois; située sur le port, elle compte deux pièces qui servent tout à la fois de cuisine, de réfectoire, de retraite, de classe, de parloir et de chœur. Les religieuses y ont aménagé des lits superposés afin d'occuper l'espace au maximum. Aussitôt

11. *Corr.*, p. 113, lettre du 4 septembre 1640.

12. *Corr.*, p. 852, lettre du 1<sup>er</sup> octobre 1669.

qu'elles y sont installées, on construit une clôture de pieux autour de cette maisonnette, privant ainsi les résidentes de la vue sur le fleuve<sup>13</sup>. Pour les premières élèves autochtones des ursulines, cette manière d'habiter constitue sans doute un changement culturel important. Lorsque le monastère des religieuses sera érigé à la haute ville, trois ans plus tard, les Amérindiennes devront s'habituer à vivre dans cette nouvelle habitation de pierre de trois étages.

Outre l'hygiène, le vêtement, la coiffure, l'alimentation et le logement, d'autres nouveautés sont incorporées dans le quotidien des Amérindiennes. Parmi celles-ci, mentionnons les travaux de couture et de broderie qui entrent dans la formation de toute jeune fille afin de la préparer à son futur rôle de maîtresse de maison. Ici, ce n'est pas la pratique qui est originale, mais les matériaux utilisés, tels le fil, la laine, la soie, les aiguilles, les tissus, ainsi que les motifs et les usages. À la confection et à la réparation de vêtements et d'accessoires domestiques s'ajoutent les travaux d'ornements liturgiques, comme les nappes d'autel et les linges sacrés, ou la fabrication de scapulaires destinés aux soldats français. En 1665, Marie de l'Incarnation écrit à son fils: «Il y a bien cinq cens Soldats qui ont pris le Scapulaire de la sainte Vierge. C'est nous qui les faisons, à quoi nous travaillons avec bien du plaisir<sup>14</sup>».

La vie quotidienne, pour les pupilles autochtones de Marie de l'Incarnation, se déroule donc en majeure partie sur le mode des institutions d'enseignement français. Pendant les quelques mois où elles résident au couvent des ursulines, les Amérindiennes, sous plusieurs aspects, sont traitées sur le même pied que les écolières françaises. Pendant les récréations, cependant, les religieuses leur permettent à l'occasion de «danser à la mode de leur pays» ou d'aller cueillir des fleurs dans les bois. Ces assouplissements peuvent paraître banals, mais dans le contexte d'austérité entourant l'éducation des enfants au XVII<sup>e</sup> siècle, ils méritent d'être soulignés.

#### • *Les pratiques spirituelles*

Les petites autochtones, après avoir subi une transformation physique quasi totale, sont donc immergées dans l'idéologie catholique. Leur conversion représente d'ailleurs le but ultime de la venue des ursulines à Québec. En plus de l'instruction religieuse, qui consiste en l'explication de la doctrine, la récitation du catéchisme, l'assistance quotidienne à la messe et la récitation du chapelet, l'apprentissage des prières et des chants religieux, les élèves s'adonnent à des exercices spirituels comme l'examen de conscience ou la retraite fermée. Leur

---

13. Mère Cécile de Sainte-Croix écrivait, avant l'érection de la clôture: «Nous avons la plus belle vue du monde. Sans sortir de notre chambre, nous voions ariver les navires qui demeurent toujours devant notre maison, tout le temps qu'ils sont icy.» *Corr.*, p. 956, appendice II, lettre de sœur Cécile de Sainte-Croix à la supérieure des ursulines de Dieppe, le 2 septembre 1639.

14. *Corr.*, p. 755, lettre du 30 septembre 1665.

formation religieuse est complétée par la réception des sacrements porteurs de la grâce nécessaire pour les soutenir dans leur foi nouvelle.

Le premier et le plus important des sacrements administrés aux écolières autochtones de Marie de l'Incarnation est le baptême. L'ursuline est persuadée que le baptême transforme totalement la personnalité de l'individu. Avant de l'avoir reçu, écrit-elle, les sauvages sont naturellement ingrats; c'est la grâce du baptême qui embellit leur âme et les rend très «reconnoissants». La transformation est tellement radicale à ses yeux qu'elle écrit à son frère, en 1640:

Il y a des filles sauvages qui n'ont rien de la barbarie. Elles perdent tout ce qu'elles ont de sauvage si tôt qu'elles sont lavées des eaux du saint baptême en sorte que ceux qui les ont veues auparavant courir dans les bois comme des bêtes sont ravis et pleurent de joye de les voir douces comme des brebis, s'approcher de la sainte table pour y recevoir le véritable agneau<sup>15</sup>.

Cette pratique propose un entier questionnement de l'identité amérindienne et mériterait à elle seule des recherches beaucoup plus exhaustives. Soulignons seulement que les registres des pensionnaires autochtones conservés aux Archives des ursulines de Québec mentionnent l'arrivée de «trois Huronnes», de «deux Algonquines» ou d'«une Abénaquise», lorsque les petites filles ne sont pas baptisées. Si les jésuites qui les amènent les ont baptisées en cours de route, les jeunes filles sont inscrites sous des noms français comme Agnès, Marie ou Ursule. Rappelons que le but visé par les missionnaires est non seulement la conversion, mais également l'intégration des jeunes Amérindiennes au mode de vie français.

Les motifs d'attribution des prénoms sont les mêmes au Canada qu'en France. On donne aux enfants un nom relié à un événement, à une sainte patronne ou on leur attribue tout simplement celui de leur marraine, la plupart du temps une bienfaitrice demeurée en France. À ce propos, Marie de l'Incarnation écrit, au sujet d'une de ses séminaristes: «Je lui fis donner le nom de notre première Mère sainte Angèle estimant que cela lui étoit dû, puisque Dieu l'avoit convertie dans une maison de ses filles»; ou, au sujet d'une autre: «Le nom d'Agnès lui convient très bien, car c'est un agneau en douceur et en simplicité<sup>16</sup>».

Au moment de leur baptême comme à celui de leur première communion, une intense formation religieuse est dispensée aux séminaristes, et seules celles qui font montre d'une constante ténacité, non seulement dans leur formation chrétienne mais également dans l'apprentissage des manières françaises, sont admises à recevoir ces sacrements. La première communion se fait généralement à Pâques ou le jeudi saint. L'âge moyen est de huit ans pour les petites Françaises et varie chez les Amérindiennes selon le degré de connaissances

15 . *Corr.*, p. 112, lettre du 4 septembre 1640

16 . *Corr.*, p. 96, lettre du 3 septembre 1640.

acquises. Marie de l'Incarnation relate, en 1640, le cas d'une Algonquienne particulièrement méritante, Agnès Chabdikuchich:

Elle a fait de très grans progresz auprès de nous, tant dans la connoissance des mystères, que dans les bonnes mœurs, dans la science des ouvrages, à lire, à jouer de la Viole, et en mille autres petites adresses. Elle n'a que douze ans, et elle fit sa première Communion à Pasques, avec trois de ses compagnes<sup>17</sup>.

Outre le baptême et l'eucharistie, d'autres sacrements seront administrés aux Amérindiennes, tels la confirmation, la pénitence, le mariage et l'extrême-onction. Sauf pour le baptême, cependant, les mentions sont rares dans la *Correspondance* de l'ursuline, sans doute à cause du très petit nombre de jeunes filles qui demeurent assez longtemps au couvent pour recevoir plusieurs sacrements. Soulignons le cas de quelques séminaristes qui vivent chez les religieuses jusqu'à ce qu'on les marie à un colon français ou à un Amérindien converti. Afin de les encourager, les religieuses, avec l'aide de bienfaiteurs, pourvoient leurs pupilles d'une petite dot, comme dans le cas de Thérèse la Huronne qui a vécu deux années au couvent<sup>18</sup>. Une autre séminariste, l'Algonquienne Marie-Madeleine Amiskoueian, est dotée, grâce à la générosité des ursulines de Paris, et mariée à un «sauvage de sa nation<sup>19</sup>». Le premier mariage célébré dans la chapelle des ursulines, dont la construction est achevée en 1642, est celui d'une jeune femme nommée Angèle, convertie chez les religieuses, avec un chef de la nation attikamèque<sup>20</sup>.

Plusieurs mortalités de jeunes Amérindiennes sont déplorées par Marie de l'Incarnation, surtout lors des épidémies de variole qui sévissent ponctuellement tout au long du XVII<sup>e</sup> siècle. Les premières descriptions de cérémonies mortuaires apparaissent tardivement dans les Annales des ursulines, soit en 1683 et en 1686. Les annalistes relatent le cas de deux jeunes filles décédées à leur couvent. La première mention ne fait état d'aucune participation des parents. La cérémonie se déroule entre les ursulines et les jésuites. La petite Iroquoise Louise, âgée «de 6 à 7 ans», meurt peu après son baptême. L'annaliste raconte: «Nous luy fisme faire une bière, nous l'exposasme en suite dans notre Eglise couverte d'une belle Tavayolle une couronne de fleurs sur la teste et le clergé [les jésuites] la vins

---

17. *Ibid.*

18. *Corr.*, p. 167, lettre du 29 septembre 1642: «Nous les pourvumes [les parents de Thérèse] de tout ce qui étoit nécessaire à son mariage par le moien de nos amis, en suite de quoi il fallut la rendre.»

19. *Corr.*, p. 123, lettre du 24 août 1641; *ibid.*, p. 124, note 7.

20. Ce chef est lui-même fraîchement baptisé et les jeunes gens sont unis «en face d'Église». Cette expression signifie que le couple était déjà marié, selon les usages autochtones, mais ce mariage n'avait aucune valeur aux yeux de l'Église catholique. *Corr.*, p. 200, lettre du 30 septembre 1643. Cette expression est reprise par un jésuite en mission à Tadoussac en 1646: «Je suis sur le point de faire six mariages en face d'Église», *Corr.*, p. 278, lettre du 29 août 1646.

prendre là» pour la mener au cimetière<sup>21</sup>. Dans le second cas, il s'agit d'une Algonquine, Agnès 8esk8es<sup>22</sup>, ancienne séminariste de retour au couvent et qui y décède «en odeur de sainteté». Cette fois-ci, la rédactrice des Annales donne plus de détails:

Layant ensevelie à la façon françoise ses parens vinrent estant advertis de son deceds. Lon exposa son corps dans notre Eglise au dehors ou ses parens demeurèrent toute la matinée auprès du corps récitant des prières pour la defuncte; a midy, le clergé vint prendre le corps et le portèrent à la cathedrale et de là au Cimetière où il fut enterré. Nos séminaristes sortirent pour conduire le corps de leur chère compagne portant les angles du voile blanc qui couvrait le corps et tenant chacune un cierge<sup>23</sup>.

Nous constatons donc que les Amérindiennes, en séjournant chez les ursulines, ont été mises directement en contact avec les pratiques matérielles, corporelles et idéologiques du monde occidental. Même si nous ignorons jusqu'à quel point les petites autochtones se sont engagées, ou quelles ont été les répercussions de ces interactions dans leur vie, nous pouvons avancer que lors de leur passage chez les religieuses, elles ont vécu «à la française».

### Marie de l'Incarnation: la rencontre de l'Autre

Malgré l'évidence d'un contexte où les pratiques acculturantes dominant, faut-il en déduire pour autant que la rencontre culturelle entre les ursulines et leurs pensionnaires amérindiennes s'est déroulée à sens unique? Plusieurs indices, extraits des archives des religieuses et surtout de la *Correspondance* de Marie de l'Incarnation, tendent à démontrer un effort, une reconnaissance de l'Autre.

La première immersion culturelle de la religieuse — et non la moindre — est de se plier au difficile apprentissage des langues autochtones avant de les enseigner à ses consœurs. Dès 1640, elle se met à l'étude de l'algonquin et du montagnais. Dix ans plus tard, avec l'arrivée des petites Huronnes au couvent, elle étudiera les langues iroquoiennes.

Marie de l'Incarnation, dans sa *Correspondance*, souligne à maintes reprises la difficulté d'étudier des langues étrangères sans lexiques, sans ouvrages de référence et dont la consonance diffère totalement du français. Elle écrit à une religieuse de Tours en 1641: «Je vous avoue qu'il y a bien des épines à apprendre un langage si contraire au nôtre<sup>24</sup>».

21 . A.U.Q., Annales, p. 41; «Tavayolle: n.f. Toilette dont on se sert en quelques cérémonies de l'Eglise, comme pour rendre le pain béni ou pour présenter des enfants au Baptême. Elle est faite de toile bordée de dentelle, & quelquefois toute de point & d'autres ouvrages.» *Dictionnaire de Trévoux*, Paris, Les Librairies Associées, 1762, t. III, p. 792.

22 . Le «8» amérindien correspond au «W» et se prononce comme tel.

23 . A.U.Q., Annales, p. 44.

24 . *Corr.*, p. 125, lettre du 30 août 1641. Trente ans plus tard, elle envie l'une de ses compagnes qui part en mission à la Martinique: «Si vous allez à la Martinique, ce vous sera un grand avantage que nous n'avons pas eu ici, de n'avoir point d'autre langue à étudier que le baragouin des Nègres que l'on sçait dès qu'on l'a entendu parler.» *Corr.*, p. 890, lettre du 18 septembre 1670.

Ce sont les jésuites qui servent de professeurs à l'ursuline. Le père LeJeune lui enseigne l'algonquin et le montagnais dès son arrivée et, dix ans plus tard, le père Bressani l'initie à la langue huronne<sup>25</sup>. En attendant que les ursulines connaissent suffisamment la langue de leurs pensionnaires, les candidates autochtones à la première communion de l'année 1640 sont instruites par le père Claude Pijart<sup>26</sup>. Les jésuites, qui se sont eux-mêmes fait «escoliers des Sauvages<sup>27</sup>», profitent des hivers passés à Québec pour se rendre chaque matin chez les ursulines afin d'y enseigner leur science à la supérieure, à travers la grille du monastère.

À un seul endroit de sa *Correspondance*, Marie de l'Incarnation souligne qu'elle a reçu l'assistance d'une Algonquine, Marie Amiskoueian, 17 ans, pour l'apprentissage des langues: «Cette fille nous a beaucoup aidé dans l'étude de la langue, parce qu'elle parle bien François<sup>28</sup>». Dom Oury nous apprend que cette jeune Algonquine a été francisée chez Marie Rollet, veuve de Louis Hébert, premier colon canadien. Remariée à Guillaume Hubou, Marie Rollet tenait, dans la maison de sa fille Guillemette<sup>29</sup>, un pensionnat pour Amérindiennes dès 1635, à la demande des jésuites qui avaient entrepris, au cours de la même année, l'instruction des jeunes garçons à leur collège<sup>30</sup>. Les Amérindiennes qui vivent chez Marie Rollet seront les premières pensionnaires des ursulines de Québec en 1639.

Celles-ci, de leur côté, persévèrent dans leur mission, malgré les difficultés d'apprentissage des langues autochtones. Marie de l'Incarnation, une fois instruite, dispense son savoir aux autres religieuses. Elle écrit, à propos de cet enseignement:

ces langues barbares sont difficiles, et pour s'y assujettir il faut des esprits constants. (Mon occupation les matinées d'hiver est de les enseigner à mes jeunes Sœurs: il y en a qui vont jusqu'à sçavoir les préceptes et à faire les parties) pourveu que je leur traduise le Sauvage en François. (Mais d'apprendre un nombre de mot du Dictionnaire, ce leur est une peine, ce leur sont des épines)<sup>31</sup>.

Ce dictionnaire, dont il est question, est rédigé par la supérieure elle-même, qui décrit ainsi ses travaux: «Depuis l'Advent de Noël, jusqu'à la fin de Février [1661-1662] je leur ai écrit [aux jeunes religieuses] un Catéchisme Huron,

25 . *Corr.*, p. 390, lettre du 17 mai 1650.

26 . *Corr.*, p. 93, lettre de mars 1640.

27 . *JR*, vol. IX, p. 104: «Ah! qu'il y a de plaisir pour un cœur selon Dieu de se faire le petit escolier d'un Sauvage, et d'un petit enfant pour les gagner par après à Dieu et les rendre disciples de Notre Seigneur!»

28 . *Corr.*, p. 95, lettre du 3 septembre 1640.

29 . Guillemette Hébert (1606-1684), fille de Louis Hébert et de Marie Rollet, mariée à Guillaume Couillard. Ethel M. G. BENNET, «Hébert, Guillemette», dans *DBC* (Dictionnaire biographique du Canada), vol. 1, p. 376.

30 . *Corr.*, p. 100, note 11. Dom Oury cite la *Relation* des jésuites de 1636.

31 . *Corr.*, p. 801, lettre du 9 août 1668.

trois Catéchismes Algonquins, toutes les prières Chrétiennes en cette langue et un gros Dictionnaire Algonquin<sup>32</sup>».

L'apprentissage des langues autochtones représente, aux yeux de Marie de l'Incarnation, une immersion culturelle importante. Cet effort a sans doute conduit l'ursuline à une meilleure compréhension de ses pensionnaires, car les mots traduisent non seulement la signification des choses, mais également les valeurs et les concepts culturels d'une société particulière.

Sur le plan artisanal, un extrait des *Relations* des jésuites pour les années 1661-1663 attire notre attention sur la volonté des religieuses de fabriquer et d'offrir des présents susceptibles de plaire aux Amérindiens. L'auteur relate que le fameux chef iroquois Garakonhié reçoit, lors de son baptême, un collier de porcelaine fabriqué par les ursulines:

Ce libéral Sauvage protecteur des François ne cessoit de se louer des presens qu'on luy avoit fait, entr'autres, d'un beau collier de pourceline travaillé par les mains des Mères ursulines, avec des gentilleses & des ornements qui agréent & qui ravissent ces peuples<sup>33</sup>.

En diverses autres occasions, Marie de l'Incarnation fait preuve d'ouverture face à l'Autre. Même si, au début de sa mission canadienne, elle fondait de grands espoirs sur la sédentarisation des jeunes autochtones, l'ursuline, au fil des ans, devra réviser son jugement, devant les maigres résultats obtenus. La religieuse reconnaît pourtant que ses séminaristes font preuve de docilité et d'«esprit» dans l'enseignement qu'elle leur dispense, «mais lors qu'on y pense le moins, ajoutent-elles, elles montent par dessus notre clôture et s'en vont courir dans les bois avec leurs parents, où elles trouvent plus de plaisir que dans tous les agréments de nos maisons Françaises<sup>34</sup>».

Marie de l'Incarnation, malgré sa bonne volonté, accepte que l'univers culturel des Amérindiens ne s'arrête pas là où commence la civilisation française. Force lui est de constater qu'il existe des valeurs différentes des siennes. En ce sens, elle se démarque des positions radicales qu'inspire à beaucoup de ses contemporains le sentiment de leur de supériorité culturelle.

## Conclusion

Quel bilan faut-il tracer de l'expérience de terrain vécue par la religieuse pendant plus de 30 ans? Les plans de francisation et d'unification des peuples amérindiens et français mis sur pied par les dirigeants demeurés dans la métropole se sont-ils concrétisés? Marie de l'Incarnation a dû faire preuve d'une souplesse considérable dans ses stratégies d'acculturation visant la conversion et l'instruction

32 . *Corr.*, p. 678, lettre du 10 août 1662.

33 . *JR*, vol. XLVII, années 1661-1663, p. 188.

34 . *Corr.*, p. 808, lettre du 1<sup>er</sup> septembre 1668.

des filles amérindiennes au Canada. Forte d'une tradition d'enseignement éprouvée en France, cette femme cultivée, déterminée et possédant une immense foi, a su s'adapter à la culture de l'Autre sous différents aspects. En accueillant chez elle des délégations de femmes amérindiennes, en soulignant leur importance au sein de leurs nations respectives, en adoptant leur mode d'hospitalité, en réajustant ses attentes quant aux résultats escomptés chez ses pensionnaires et en révisant son jugement au fil des ans, l'ursuline a compris la difficulté d'intégrer les filles du Nouveau Monde dans un système institutionnel pour lequel elles étaient mal préparées.

«C'est vers l'an 1720, que les ursulines cessèrent d'ajouter à la formule de leurs vœux: *Je voue instruction aux petites filles sauvages*<sup>35</sup>». Parmi les motifs invoqués pour expliquer la défection des Amérindiennes, nous connaissons déjà la difficulté qu'elles éprouvent à vivre enfermées et à s'adapter à une existence réglée et institutionnalisée. D'autres raisons, plus importantes, influent également sur la baisse constante des effectifs autochtones chez les ursulines. Outre le déplacement des familles résultant des guerres intertribales<sup>36</sup>, le choc microbien constitue sans doute le facteur principal de la disparition des Amérindiens de la région de Québec au XVII<sup>e</sup> siècle.

Dans une lettre de 1664, Marie de l'Incarnation précise à son fils que ses jeunes séminaristes ne lui donnent pas autant de travail que les pensionnaires françaises, car, dès cette époque, elle remarque que le niveau de mortalité a déjà réduit la population amérindienne dans une proportion de 20 à 1 depuis son arrivée en 1639, c'est-à-dire en moins de 25 ans:

Lorsque nous sommes arrivés en ce pays, tout étoit si rempli, qu'il sembloit aller croître en un peuple innombrable; mais après qu'ils ont été baptizez Dieu les a appelez à soy, ou par des maladies, ou par la main des Hiroquois [...]. Il y en a pourtant encore grand nombre, mais c'est peu en comparaison de ce qui étoit, car de vingt à peine en est-il resté un. Ce n'est donc pas à leur endroit que nous sommes le plus occupées<sup>37</sup>.

- 35 . *Les ursulines de Québec, depuis leur établissement jusqu'à nos jours*, Québec, Darveau, 1863, vol. 1, p. 511. La ou les auteure(s) anonyme(s) de cet ouvrage en quatre volumes adresse(nt) un dernier adieu aux Amérindiennes, vol. 2, p. 199, et nomme(nt) les dernières «élèves sauvages qui formèrent une classe séparée après 1700: Marie-Françoise et Marie-Catherine, Montagnaises; Marie-Anne et Louison, Abénaquises; Anne-Françoise et Rosalie, Abénaquises; Marguerite, fille de Madeleine l'Iroquoise; Fanchonnette et sa sœur Manette, Abénaquises, et aussi Thérèse Haouendi».
- 36 . Bien avant la grande paix de 1701, les effectifs autochtones du couvent des ursulines avaient commencé à diminuer régulièrement. En 1673, les Hurons s'étaient retirés à Ancienne-Lorette, sous la direction du père Chaumonot. *Ibid.*, p. 409; la réduction de Sillery ayant sans cesse diminué ses opérations dans les années 1660, les Algonquins qui y vivaient se concentrèrent de plus en plus vers la mission volante de Tadoussac. Alain BEAULIEU, *Convertir les fils de Cain. Jésuites et Amérindiens nomades en Nouvelle-France, 1632-1642*, Québec, Nuit Blanche Éditeur, 1990, p. 142-143; quant aux Montagnais, ils «s'étaient fixés dans les îles du golfe Saint-Laurent. Restaient les Iroquois chrétiens dont l'affluence devait naturellement se porter vers Montréal». *Les ursulines de Québec, op. cit.*, p. 409.
- 37 . *Corr.*, p. 735, lettre du 19 août 1664.

Loin de se cantonner dans une attitude de fermeté et de rigueur face aux Amérindiennes, Marie de l'Incarnation a vraiment tenté une approche assouplie afin de réaliser sa mission. Entre la volonté de franciser ses pensionnaires à tout prix et le risque de perdre des âmes à cause du fossé linguistique, le choix était clair: convertir d'abord, et en langues autochtones s'il le faut. Les efforts déployés par les ursulines furent constants, malgré la décroissance ponctuelle des élèves amérindiennes et les blâmes incessants en provenance des autorités de la capitale<sup>38</sup>. Dans sa grande sagesse, la supérieure fondatrice du couvent de Québec préférait de beaucoup entendre chanter les louanges de Dieu en langues «barbares» que de renoncer à sa mission.

---

38 . Entre les volontés du roi et la réalité coloniale, il y aura toujours un fossé important, comme l'écrit Marie de l'Incarnation en 1668, soit après 30 ans de vie missionnaire au Canada: «Sa Majesté veut, à ce que l'on dit, que les Révérends Pères élèvent un nombre de petits garçons Sauvages et nous un nombre de petites filles à la Française. Si Sa Majesté le veut nous sommes prêtes de le faire par l'obéissance que nous lui devons [...]. C'est pourtant une chose très-difficile, pour ne pas dire impossible de les franciser ou civiliser. Nous en avons l'expérience plus que tout autre, et nous avons remarqué que de cent de celles qui ont passé par nos mains à peine en avons nous civilisé une.» *Corr.*, p. 809, lettre du 1<sup>er</sup> septembre 1668.